



**SÉMAPHORES**  
AUDIT ÉTOILE

## **ASSOCIATION FACE**

19 Rue Bayard  
31000 TOULOUSE

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2012  
(au terme d'une période de 12 mois)  
Ce rapport contient 12 pages

Toulouse, le 22 mai 2013

#### **AUDIT ÉTOILE**

Commissariat aux comptes  
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE ALPHA

Bureau : Central Parc Bât. C - 55, Boulevard de l'Embouchure - 31200 Toulouse  
TÉL • 33 (0)5 34 41 53 70 • FAX • 33 (0)5 34 41 15 46

Société de Commissariat aux comptes • Membre de la Compagnie Régionale de Paris

**Siège social** : 20-24 rue Martin Bernard • 75013 Paris • TÉL • 33 (0)1 43 90 53 00 • FAX • 33 (0)1 43 90 53 53  
SA au capital de 200 000 € • 337 630 792 RCS Paris • Numéro d'identification intracommunautaire FR 55 337 630 792

LILLE • LYON • MARSEILLE • MONTPELLIER • NANTES • PARIS • ROUEN • TOULOUSE

## **ASSOCIATION FACE**

19 Rue Bayard  
31000 TOULOUSE

---

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2012  
(au terme d'une période de 12 mois)

Ce rapport contient 12 pages

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association FACE Grand Toulouse, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justifications des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### **Fonds Associatifs et fonds dédiés**

L'annexe résume les principes comptables retenus concernant les fonds associatifs et les fonds dédiés. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable de ces éléments et des estimations retenues pour leur comptabilisation.

### **Provision pour risque d'emploi**

L'annexe expose les raisons de la constitution d'une provision pour risque d'emploi. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du bien-fondé et des estimations retenues pour sa comptabilisation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Toulouse, le 22 mai 2013



Marielle PERRON DUPUY  
Commissaire aux Comptes  
Directrice Générale Déléguée

# BILAN SIMPLIFIE

Durée de l'exercice	12 mois
Durée de l'exercice précédent	12 mois

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012			Exercice N-1 31/12/2011
	BRUT	Amort., Prov.	NET	NET
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
Immobilisations incorporelles	526	526	0	0
Immobilisations corporelles	25 913	24 323	1 590	1 239
Immobilisations financières	2 472		2 472	359
<b>Total (I)</b>	<b>28 911</b>	<b>24 849</b>	<b>4 062</b>	<b>1 598</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
Créances clients et comptes rattachés				0
Autres créances	112 166		112 166	62 946
Disponibilités	118 585		118 585	106 426
Charges Constatées d'avance	481		481	461
<b>Total (II)</b>	<b>231 232</b>	<b>0</b>	<b>231 232</b>	<b>169 833</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>260 143</b>	<b>24 849</b>	<b>235 294</b>	<b>171 431</b>

PASSIF	Exercice N 31/12/2012	Exercice N-1 31/12/2011
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs	20 000	
Report à nouveau	46 982	42 678
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	1 343	4 303
Subventions d'investissement / biens renouv.		
<b>Total I</b>	<b>68 325</b>	<b>46 981</b>
Provisions pour risques et charges	35 249	34 251
Fonds dédiés	33 000	17 000
<b>Total II</b>	<b>68 249</b>	<b>51 251</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès d'établissemt de crédit	21 574	2 500
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 737	10 868
Dettes fiscales et sociales	63 076	52 781
Autres dettes		
Produits Constatés d'Avance	3 333	7 050
<b>Total III</b>	<b>98 720</b>	<b>73 199</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>235 294</b>	<b>171 431</b>

## COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE

Durée de l'exercice	12 mois
Durée de l'exercice précédent	12 mois

	Exercice N 31/12/2012	Exercice N-1 31/12/2011
<b>CHARGES</b>		
Autres charges externes	76 298	74 792
Impôts taxes et versement assimilés	9 957	9 145
Rémunération du personnel	170 747	150 705
Charges sociales	70 304	62 504
Dotations aux amortissements	1 035	1 601
Provisions pour risques perte emploi	998	15 322
Autres Charges	6 380	
Charges financières : intérêts et charges assimilés	494	
Charges exceptionnelles		
Fonds dédiés	33 000	17 000
<b>Total charges</b>	<b>369 213</b>	<b>331 069</b>
<b>PRODUITS</b>		
Vente de formations et prestations diverses	13 844	7 170
Subventions exploitation	287 298	287 715
Adhésions des entreprises	18 050	19 050
Autres produits	15 600	13 100
Reprises sur amortissement, transferts de charges	17 204	8 134
Produits financiers : intérêts	1 018	132
Produits exceptionnels	542	71
Reprises fonds dédiés	17 000	0
<b>Total produits</b>	<b>370 556</b>	<b>335 372</b>
<b>BENEFICE ou PERTE (total produits - total charges)</b>	<b>1 343</b>	<b>4 303</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Contrat d'apport associatif Midi Pyrénées Actives

Le 2 mai 2012, l'Association a signé un contrat d'apport associatif avec Midi-Pyrénées Actives. Ce contrat prévoit le versement d'un fonds territorial avec droit de reprise de 20 000 € sur une durée de 48 mois avec 12 mois de différé.

L'apport ainsi perçu figure au passif de l'Association Face dans le compte "Fonds Associatif avec droit de reprise". Il n'est assorti d'aucun intérêt

### Emprunt Caisse d'Epargne

Le 19 avril 2012, l'Association a souscrit un emprunt de 25 000 € auprès de la Caisse d'Epargne. Cet emprunt de 25 000 € à taux fixe de 3,6 % est remboursable sur une durée de 4 ans.

### Congé Individuel de Formation Directrice

La directrice de FACE a pris un congé individuel de Formation d'une durée de 12 mois à compter du 22 octobre 2012. Ce congé fait l'objet d'une prise en charge par le FONGECIF à hauteur de 90 %. Cette prise en charge figure en produit (transferts de charges) au 31 décembre 2012 pour 9 260 €

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code du commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que les règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### LES FINANCEMENTS DES MISSIONS

Les financements sont inscrits en comptabilité à la date de l'avis d'attribution.

Les financements attribués mais non perçus sont inscrits en financements à recevoir. Les financements sont rattachés aux produits de l'exercice en fonction de la période indiquée dans la convention d'attribution. Si la convention se rapporte à l'année civile, la totalité du financement sera est inscrite en produits.

Si le financement concerne plusieurs exercices, il est rattaché aux produits de l'exercice prorata temporis. La partie du financement concernant les exercices suivants est enregistrée en produits constatés d'avance.

Si le financement est acquis en fonction de certaines dépenses, il est rattaché aux produits de l'exercice selon un ratio : dépenses engagées à la clôture de l'exercice divisées par le total des dépenses à engager pour l'action.

Si un financement n'est plus exigible ou atteint de prescription, le solde de ce dernier est inscrit en perte.

### LE BENEVOLAT

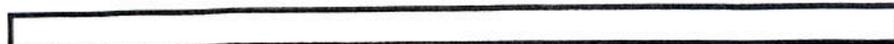
La valorisation des contributions volontaires effectuées à titre gratuit n'a aucune incidence sur le résultat. Elle a pour but de donner une image fidèle des activités de l'association.

**COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluation valeur d'origine fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	526			526	526
Install.gén. Agenc. Aménag. divers	754			754	754
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	23 773	1 386		25 159	25 159
TOTAL	24 527	1 386		25 913	25 913
Prêts, autres immobilisations financières	360	2 113		2 472	2 472
TOTAL	360	2 113		2 472	2 472
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>25 413</b>	<b>3 499</b>		<b>28 911</b>	<b>28 911</b>

Immobilisations amortissables	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions et Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	526			526
Install.gén. Agenc. Aménag. divers	390	75		465
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	22 898	959		23 858
TOTAL	23 288	1 034	0	24 323
Prêts, autres immobilisations financières				
TOTAL	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>23 814</b>	<b>1 034</b>	<b>0</b>	<b>24 849</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Install.gén. Agenc. Aménag. divers	75				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	959				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 034</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et traitements	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin d'exercice
Fonds propres Fonds Associatifs avec droit de reprise			20 000		20 000
Réserves : Report à nouveau	42 679	4 303		0	46 982
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 303	-4 303	1 343		1 343
Autres fonds associatifs					
Subventions d'investissement	0			0	0
Provisions règlementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>46 982</b>	<b>0</b>	<b>21 343</b>	<b>0</b>	<b>68 325</b>



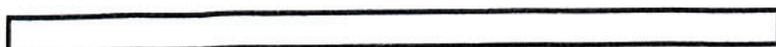
Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	34 251	998			35 249
<b>TOTAL</b>	<b>34 251</b>				
Dont dotations et reprises d'exploitation	34 251	998			35 249

### PROVISION POUR RISQUE EMPLOI

Elle est destinée à couvrir les coûts d'un maintien provisoire de l'emploi dans l'éventualité d'une perte de financements.

Elle s'élève à 35 249 € au 31 décembre 2012, et se calcule de la manière suivante :

Salariés	Salaires brut	Charges pat	retenues	Coût mensuel salarié	2 mois et demi
Salarié 1	2749,00	1202,92	79,7	4031,62	10079,05
Salarié 2	1867,12	569,23	53,61	2489,96	6224,90
Salarié 3	2291,46	940,82	65,79	3298,07	8245,18
Salarié 4	1867,12	569,23	53,61	2489,96	6224,90
Salarié 5	1500,00	246,72	43,07	1789,79	4474,48
			Total	14099,4	35248,5



Etat des créances	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	2 472	2 472	
Personnels et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 147	4 147	
Débiteurs divers	108 019	108 019	
Charges constatées d'avance	481	481	
<b>TOTAL</b>	<b>115 119</b>	<b>115 119</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédits à plus d'un an à l'origine	21 574	6 042	15 532	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 737	10 737		
Personnels et comptes rattachés	23 387	23 387		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	38 768	38 768		
Autres impôts taxes et assimilés	921	921		
Créditeurs divers	0	0		
<b>TOTAL</b>	<b>95 387</b>	<b>79 855</b>	<b>15 532</b>	
Emprunt remboursés en cours d'exercice	3 426			

Le montant brut des emprunts souscrits sur l'exercice est de 25 000 euros.



Ressources	Montant initial	Utilisation en cours d'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice
Subvention Primo arrivants (DRJSCS)	15000	2000	13000
Subvention JRE (Ministère Jeunesse)	60000	40000	20000
<b>TOTAL</b>	<b>75000</b>	<b>42000</b>	<b>33000</b>

### Calcul des fonds dédiés

**Subvention primo arrivants (DRJSCS) : fonds dédiés évalués à 13 000 € au 31/12/2012.**

Le démarrage de l'action concernée par cette convention d'un montant de 15 000 euros pour l'année 2012, ne s'est fait qu'en décembre 2012. Ceci explique la mise en fonds dédiés des 11/12° de cette subvention.

**Subvention JRE (ministère de la jeunesse) : fonds dédiés évalués à 20 000 € au 31/12/2012**

Suite aux difficultés de recrutement pour lancer les sessions de JRE, nous n'avons pas pu faire le nombre de sessions prévues en 2012, soit 2 au lieu de 3.

En 2012, nous avons pu faire la **reprise des 17 000 euros de fonds dédiés** de l'action "primo arrivants ", l'action s'étant déroulée dans sa totalité cette année.

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

[REDACTED]

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	111 094
<b>Total</b>	<b>111 094</b>

[REDACTED]

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 057
Dettes fiscales et sociales	33 555
Autres dettes	0
<b>Total</b>	<b>43 612</b>

[REDACTED]

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	481
<b>Total</b>	<b>481</b>
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 333
<b>Total</b>	<b>3 333</b>

### **Subventions d'équipement**

Les subventions attribuées pour le financement d'un bien immobilisé sont inscrites au passif du bilan dans un compte de subventions d'investissement.

Elles sont reprises dans le compte de résultat au même rythme d'amortissement du bien qu'elles ont servi à financer.

**COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT**

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	3	1 mécennat d'entreprise
Agents de maitrises et techniciens	0	
Employés	4	2 services civiques
Total	7	3

**ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS****DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION**

Dans le cadre du droit individuel à la formation institué par la loi 2004-391 de mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de sa vie, au 31/12/2012, le volume d'heures de formation cumulées relatif au droit acquis et non exercés est de 624 heures.

**VALORISATION DU TEMPS DES COLLABORATEURS  
D'ENTREPRISES SUR LES ACTIONS FACE GRAND TOULOUSE EN 2012  
(hors conseil d'administration, Bureau et formation en entreprises)**

Nom de l'Action	Nbre de salariés d'entreprises impliqués	TOTAL temps des bénévoles (en h)	Estimation temps des bénévoles
Bienvenue dans l'emploi	22	59	
Parrainage		1308	
Accpgt dans le cadre de Pass'Emploi	5	20	
Profiliere	12	165	
JRE	18	132	
Job Academy	12	36	
<b>SOUS TOTAL AXE EMPLOI</b>		<b>1720</b>	
<b>FACE A L'ECOLE</b>		<b>446</b>	
<b>FACE DANS L'ENTREPRISE Chrysalide</b>		<b>270</b>	
<b>RH diversité</b>		<b>1327</b>	
<b>FACE au quotidien</b>		<b>356</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>4119</b>	

➤ Soit un total général de 4 119H

➤ Sur la base de 50 €/H la valorisation du bénévolat s'élève à : 205 950 €